

Ça vaut le détour...



► La Tour Lanterne

En souvenir de l'ancienne léproserie du hameau d'Ypreville, l'Abbé Maurice eut l'idée de construire une lanterne des morts, bien que cette tradition soit plus localisée dans l'ouest de la France (Vendée, Poitou) qu'en Pays de Caux. De vieille tradition, les lanternes des morts sont érigées dans les cimetières, et un fanal est allumé à leur sommet quand un décès survient dans la communauté.

► Le château d'Angerville-la-Martel

L'ancien château, édifié sur une motte, était pourvu de tourelles, d'un pont-levis et de douves ; il est encore attesté en 1602. Sa reconstruction est entreprise quelques années plus tard par Charles de L'Estandard selon un grandiose plan en H. Partiellement achevé ou démoli en partie, il ne reste plus aujourd'hui qu'une seule aile de brique cantonnée de deux pavillons et, près de l'église, deux autres élégants pavillons à pierres en bossage, manifestement prévus pour être rattachés aux précédents par un corps de logis absent.

► Les étangs de Colleville

Nichés au cœur de la vallée de la Valmont, classée Espace Naturel Sensible, de nombreux étangs sont d'anciennes ballastières (carrières de pierres).

Ces espaces recolonisés par la nature, abritent une multitude d'espèces animales : oiseaux d'eau, amphibiens et insectes. La flore y est aussi remarquable. Vous pourrez vous y promener ou si vous possédez un permis de pêche, pêcher la truite.

Fécamp et ses alentours

Situées au cœur de la Côte d'Albâtre, Fécamp et sa région bénéficient d'une diversité de paysages à découvrir au travers de plusieurs circuits qui vous mèneront en bord de mer, à travers champs, pâturages et bois. Partez à la découverte des côtes, sillonnez la campagne cauchoise et découvrez un patrimoine architectural unique.

RENSEIGNEMENTS

Office Intercommunal de Tourisme

Fécamp Tourisme

Quai Sadi-Carnot
76400 Fécamp

02 35 28 51 01

info@fecamptourisme.com
www.fecamptourisme.com

Seine-Maritime Attractivité

02 35 12 10 10

contact@sma76.fr

seine-maritime-tourisme.com



Cet itinéraire est inscrit au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires). Pour obtenir ce label, une analyse du parcours a été coordonnée par le service des sports du Département de la Seine-Maritime sur les plans sécuritaire, réglementaire mais aussi qualitatif (intérêt environnemental ; touristique et sportif)
Intérêt local ★ / Intérêt départemental ★★



Seine-Maritime
La Normandie Impressionnante



Agglomération Fécamp
Caux Littoral

Fécamp entre vagues et valleuses

RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME

Document réalisé par Fécamp Caux Littoral Agglo avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime. Papier 100 % recyclé. Édition 2023



RANDONNÉE À PIED

Circuit 4 : La Tour Lanterne

Départ : Église d'Angerville-la-Martel

17 km - 4h30

Difficulté ★★



4

Circuit : La Tour Lanterne

Départ : Église d'Angerville-la-Martel

17 km - 4h30

Difficulté ●●●

AVIS DU RANDONNEUR

Au fil de ce circuit, vous cheminerez dans la plaine d'Angerville avant de remonter la vallée de la Valmont. Pourquoi ne pas improviser un pique-nique bucolique autour des étangs de Colleville ?

D Au départ de l'église, allez à gauche puis tout droit pour rejoindre le hameau d'Ypreville.

1 Au pied de la Tour Lanterne, prenez l'impasse des Celliers qui se prolonge par un chemin avec bifurcation sur la droite.

2 Reprenez la route vers la gauche et à droite au prochain carrefour pour passer devant le calvaire d'Alventot.

3 Traversez prudemment la grande route et empruntez l'impasse des Hauts-d'Orival puis le chemin à droite avant le hameau.

4 De retour sur la route, descendez à gauche jusqu'au parking du parcours sportif (2 km).

5 Entrez dans le Bois de Colleville à droite, suivez le sentier du bas et bifurquez à gauche pour ressortir à la mairie de Colleville. Traversez et empruntez face à vous la rue Cauchoise.

6 Tournez à gauche sur la Véloroute du Lin pour traverser l'ancienne sucrerie. Débouchez au niveau de l'ancienne gare, allez à droite puis au second carrefour à gauche, rue de Gredolle.

7 Accédez au terrain de loisirs et prenez le sentier de promenade qui vous mènera autour des 3 étangs. Retrouvez la route et poursuivez à gauche puis à droite à l'intersection suivante pour rejoindre le Bec-au-Cauchois.

8 Traversez en direction de Rouxmesnil et montez cette petite route boisée durant 1,5 km.

9 Prenez le chemin à gauche juste avant la maison, puis à droite le long de la hêtraie du domaine du Vasouy.

10 Tournez à droite rue des Hêtres puis à gauche rue des Hâtes et suivez l'impasse de la Linerie qui se transforme en chemin. Au croisement des chemins, allez à gauche pour rejoindre l'église d'Angerville en passant devant les grilles de l'ancien château.

Balisage du circuit :

- Bonne direction
- ↶ Tourner à gauche
- ↷ Tourner à droite
- X Mauvaise direction



RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Le littoral est fragile et les risques d'éboulement ou de chute importants : ne marchez ni au bord, ni au pied des falaises.
- Signalez toute anomalie rencontrée sur votre parcours.
- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- Respectez la nature, les cultures et les animaux.
- Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- Tenez vos chiens en laisse.
- N'allumez jamais de feu.
- En période de chasse, soyez vigilants.
- Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...)
- Respectez le code de la route.

Les drapeaux sur la carte indiquent les points de départ. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes les informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et curiosités touristiques. Pour parcourir ces circuits, suivez les indications du topoguide et le balisage correspondant.